

Rapport de gestion 2018

CDG CAPITAL
GROUPE CDG

Sommaire

1	Activité	3
1.1	Faits marquants de l'année 2018	3
1.2	Activités et PNB des métiers	10
2	Risques et fonds propres	11
2.1	Stratégie de gestion des risques.....	11
2.2	Mode de gouvernance des risques	11
2.3	Présentation du profil de risque	14
2.4	Fonds propres et profil de solvabilité.....	22
2.4	Système de contrôle permanent.....	20
3	Commentaires sur les comptes au 31 décembre 2018	21
3.1	Résultats et indicateurs consolidés	21
3.2	Résultats et indicateurs sociaux	24
3.3	Informations sur les dettes fournisseurs.....	26
4	Dispositions relatives aux conventions réglementées	26
5	Résolutions à présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle	27

1 Activité

1.1 Faits marquants de l'année 2018

1.1.1 METIERS

✓ [Pôle Investment Management](#)

Portfolio Management

L'année 2018 a été marquée par l'obtention de la note «Excellent (mar) avec perspective stable», soit la note la plus élevée, attribuée par Fitch Ratings à l'activité de gestion sous mandats de CDG Capital. Cette distinction vient confirmer le positionnement de la banque en tant que gestionnaire d'actifs institutionnels global, responsable et engagé.

En termes de réalisations, l'encours global sous gestion a évolué de 2% à 156 milliards de dirhams, tenant compte d'un effet marché provenant de la stabilité des taux d'intérêts et ce malgré la baisse du marché actions.

Par ailleurs, l'année 2018 a été marquée par la tenue de la 2^{ème} édition de "l'Investment management forum" sur les nouvelles solutions d'investissements face aux défis de la gestion institutionnelle.

Gestion collective

Au travers de sa filiale CDG Capital Gestion, la banque gère un actif important via une large gamme de fonds « OPCVM » couvrant toutes les classes d'actifs. CDG Capital Gestion constitue aujourd'hui une référence en matière de gestion d'actifs pour compte de tiers au Maroc.

L'encours des actifs sous gestion s'est apprécié de 13.5% contre 4.4% pour le marché, parallèlement à l'élargissement de la base clientèle par la concrétisation de nouvelles relations Corporate Grands Comptes et Institutionnels.

Par ailleurs, CDG Capital Gestion s'est vue attribuer le Prix Thomson Reuters Lipper Fund Awards 2018 pour le fonds diversifié « CDG Patrimoine ». De même, Fitch Rating a maintenu la notation de CDG Capital Gestion en « Highest Standards(mar) / stable outlook».

Sur un autre registre, l'année 2018 a été marquée par la poursuite des projets de renforcement de la plateforme opérationnelle intégrant de nouveaux process, un dispositif de contrôle renforcé et une architecture IT sécurisée.

✓ [Pôle Investors Services](#)

Les actifs en conservation ont évolué de 1.9% à près de 317 milliards de dirhams à fin décembre 2018, parallèlement à la centralisation d'importantes émissions de dettes totalisant 11.6 milliards de dirhams.

Le portefeuille du pôle s'est enrichi par la domiciliation de trois nouveaux fonds OPCVM d'une taille cible de 1.5 milliards de dirhams ainsi que par la désignation de CDG Capital en tant que mandataire d'Al Akhdar Bank, à travers un contrat de délégation de gestion pour la conservation des titres et la centralisation du programme d'émission de Certificats de Sukuk Souverains pour un montant d'un milliard de dirhams.

L'année 2018 a été marquée également par l'obtention en avril 2018 de la Certification ISAE 3402 Type I pour les activités d'Asset Servicing ainsi que l'extension du périmètre de certification ISO 9001 version 2015 à l'ensemble des processus du pôle Investors' Services.

✓ [Pôle Corporate and Investment Banking](#)

Global Markets :

L'année 2018 a été marquée un contexte marché offrant moins d'opportunités de trading en raison de la stabilité de la courbe de taux et des tensions importantes sur la liquidité suite à la libéralisation du régime de change ; pression périodiquement haussière sur les taux.

Toutefois, l'érosion des revenus liés à la monétisation de la courbe de taux a pu être compensée par la montée en charge des produits structurés (dérivés de change notamment) et du placement suite aux opérations de placement privé.

Dans ces conditions, les activités de marché ont permis de générer 68.7 millions de dirhams de revenus au titre de l'exercice 2018, en progression de 8% par rapport à 2017.

Activité de financement :

CDG Capital propose une large gamme de prestations spécialisées et des moyens de financement complémentaires adaptés aux besoins de sa clientèle institutionnelle et corporate.

L'activité de financement bancaire (crédits) s'est traduite en 2018 par la concrétisation d'un nouveau contrat de crédit corporate et le renouvellement des lignes de facilité de caisse pour les dossiers en cours. Parallèlement, plusieurs consultations clients ont été traitées : financement du crédit de TVA, projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg, projet de production d'algues (financement avec le GCF).

Dans le domaine des émissions de dette, l'entité Debt Capital Markets (DCM) a réalisé plusieurs missions d'accompagnement pour la levée de dette privée, totalisant 1.5 milliards de dirhams. Elle a également remporté des appels d'offre en matière de restructuration financière et levée de dette obligataire.

Activité de Conseil et Structuration :

Cette activité s'appuie sur un positionnement mature auprès d'opérateurs 'core', avec une offre complète, différenciée et à forte valeur ajoutée, allant de la refonte des montages institutionnels et stratégie de financement à l'exécution de financements et de solutions de gestion de risques.

Au plan des réalisations commerciales, plusieurs missions de conseil financier ont été conduites en 2018 pour le compte d'opérateurs publics et privés, qu'il s'agisse de stratégie ou de restructuration financière, de revue de montage institutionnel, ou encore d'accompagnement dans la cession d'actifs ou de levée de dette sur le marché.

CDG Capital Bourse :

Société de courtage en titres leader dans son domaine d'activité, avec une part de marché de 12%, CDG Capital Bourse conseille et accompagne ses clients dans leurs investissements en bourse.

Plusieurs réalisations sur les plans commercial et opérationnel ont été accomplies au titre de l'année 2018. En particulier, il convient de citer les évolutions ci-après :

- Evolution moins prononcée du volume Normal Action de CDG Capital Bourse (-15%) contre -28% enregistré par la BVC ;
- Forte croissance du volume généré par les personnes morales étrangères allant de 116 millions de dirhams à 357 millions de dirhams, soit une évolution de 206% ;
- Croissance du volume généré par les institutionnels non apparentés de 9% soit 2.02 Milliards de dirhams ;
- Poursuite de l'optimisation des systèmes de traitement opérationnel et des partenariats à travers notamment la transmission de la totalité des ordres de bourse via la plateforme OMS,

la poursuite du projet White Labeling avec le CIH, l'ouverture de comptes avec plusieurs brokers étrangers et la consolidation des partenariats avec plusieurs institutionnels hors groupe.

Maghreb Titrisation :

Maghreb Titrisation est spécialisée dans l'ingénierie financière et la gestion des fonds de placements collectifs en titrisation.

L'année 2018 a été marquée par le closing, le 15 octobre 2018, de la première émission des certificats de Sukuk souverains de type «Ijara» sur le marché domestique, pour un montant nominal d'un milliard de dirhams. Cette opération tant attendue par l'ensemble des opérateurs du marché financier marocain est d'un grand intérêt pour la construction de l'écosystème de la finance participative au Maroc.

Maghreb Titrisation s'est vue aboutir la reconduction en mars 2018 de sa certification ISO 9001 version 2015 pour l'ensemble des activités de Maghreb Titrisation, à savoir l'origination, l'arrangement et la gestion des FPCT. L'audit a été mené par l'organisme allemand TÜV, durant lequel Maghreb Titrisation a répondu à l'ensemble des exigences de la version actualisée de la norme.

Par ailleurs, Maghreb Titrisation a participé au 2ème « IFN Forum Morocco 2018 » qui s'est tenu le 17 avril 2018 à Casablanca (Evènement international organisé par RedMoney). Elle a aussi organisé un Workshop le 24 avril à la Bourse de Casablanca au profit des quatre cohortes du programme Elite autour du thème « La Titrisation : Un nouveau moyen de Financement pour les Elites ».

1.1.2 FONCTIONS SUPPORT

✓ Systemes d'information

L'année 2017 a été marquée par le lancement et/ou la poursuite de plusieurs projets couvrant l'ensemble des métiers et activités de la banque, qu'il s'agisse d'applicatifs, d'urbanisation technique ou de système de management de la sécurité (SMSI). Il en est ainsi des réalisations ci-après :

- Lancement du projet de schéma directeur numérique lié au chantier de transformation digitale ;
- Urbanisation technologique : infrastructure convergée déployée et cadrage en cours pour finaliser la feuille de route des migrations applicatives, en concordance avec les conclusions du schéma directeur numérique ;
- Projet ALM : Mise en production du Lot 1 en Mars 2018 offrant des fonctionnalités de reporting et d'analyse des impasses de liquidité et poursuite des travaux pour sur lot 2 couvrant les volets sensibilités et simulations pour un déploiement au T1-2019 ;
- Relocalisation SWIFT & mise en conformité CSP (*Customer Security Programme*) : Plateforme SWIFT relocalisée mi-Novembre avec succès dans le Data Center CDG Capital, tout en implémentant la montée en version annuelle ;
- SI dépositaire (Megara) : réalisation du lot 3 relatif aux modules de prêt-emprunt de titre et d'opérations sur marchés étranger ;
- Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) : documentation validée et solutions acquises en cours de déploiement (traçabilité, authentification, etc) ;
- Extension MANAR : Lancement de la phase exécution du projet en novembre 2018, avec l'objectif d'harmoniser les processus et de rehausser la maîtrise du risque opérationnel au sein du pôle Investment Management. Le déploiement en production est prévu pour septembre 2019 ;
- Projet I-SCOP (Dématérialisation des travaux du contrôle interne) : le déploiement de l'outil a été finalisé pour le périmètre relatif à l'activité dépositaire ;
- Refonte du site web CDG Capital en cours avec l'équipe de la communication pour un déploiement en mars 2019 ;

✓ [Banking & Market Services](#)

Plusieurs réalisations ont été accomplies en termes d'alignement réglementaire, de servicing, d'optimisation des traitements opérationnels et des outils de travail. Il en est ainsi des actions ci-après :

- Développement des produits et servicing : Mise en production de la tarification bancaire sur le système d'information et lancement d'une nouvelle activité Post-Trade relative au suivi, contrôle et gestion administrative des dossiers des clients de la salle des marchés (KYC) ;
- Alignement et amélioration des outils et processus :
 - Prise en charge des impacts opérationnels liés au nouveau régime de change ;
 - Migration de la plateforme monétique vers le nouvel opérateur switch ;
 - Automatisation du barrement et la mention non endossable lors de la personnalisation des chèquiers ;
 - Déploiement de nouvelles mesures de sécurité Swift (nouvelles normes d'accès électronique à la plateforme, et accès au locaux PT par badge) ;
- Poursuite du chantier SLA (*Service Level Agreement*) avec le pôle *Investors services*, la Conformité, la Direction Juridique et le *Global Markets* ;
- Projets réglementaires : Déploiement du plan d'actions relatif à la loi de protection de l'information, déroulement des actions relatives au projet FATCA (identification, constitution des avoirs, mise à jour des dossiers clients, ...).

✓ [Direction financière](#)

La fonction finance a poursuivi ses actions visant la conformité aux évolutions normatives comptables et réglementaires, l'efficacité opérationnelle et l'accompagnement des métiers dans le lancement de nouveaux produits. Les actions engagées en 2017 ont porté principalement sur les volets ci-après :

- Evolutions normatives et réglementaires :
 - Finalisation des travaux de conversion (mise à jour du référentiel, impacts comptables, documentation) liés à l'entrée en vigueur des normes IFRS 9 (instruments financiers) et IFRS 15 (produits) ;
 - Lancement du chantier pour la transition à la norme IFRS 16 qui remplacera en 2019 IAS 17 sur les contrats de location ;
 - Participation aux travaux GPBM-DGI relative aux évolutions/ pratiques fiscales propres aux activités bancaires.
 - Reporting réglementaire (BAM) : Prise en charge sur le système de reporting « BRS » des changements liés à l'entrée en activité de la finance participative.
- Dispositif ALM : consolidation de la montée en charge de la fonction, avec :
 - Poursuite des travaux liés au lot 2 avec le déroulement des 1ers tests sur les métriques telles que l'économic value of equity (EVE), le Net Interest Income (NII) et les analyses de sensibilité ;
 - Refonte et mise en circuit de validation de la politique ALM de CDG Capital.
- Référentiels et procédures : Lancement du chantier relatif à la formalisation d'une procédure relative à la facturation et au recouvrement des créances ainsi que de la politique en matière de provisionnement des impayés commerciaux.
- Projets transverses : Accompagnement des métiers de la banque, sur les volets comptable et fiscal, dans le cadre de nouveaux produits et / ou de montages spécifiques : projet de lancement par le dépositaire CDG Capital de l'activité d'agent intermédiaire pour les opérations de prêt et emprunt de titres, structuration de dation en paiement pour créance en souffrance, régime fiscal applicable aux opérations avec le GCF,....

✓ [Contrôle de Gestion](#)

- Elargissement du périmètre de la comptabilité analytique (axes produit et client) aux filiales ;

- Lancement des travaux d'amélioration du processus d'élaboration budgétaire ;
- Mise à jour des procédures et mise en place d'une procédure et d'une délégation de pouvoirs pour le processus de gestion des mouvements budgétaires ;
- Travaux complémentaires sur le plan stratégique CDG Capital ;
- Mise à jour des reportings de gestion (Remontées Métiers/Filiales).

✓ [Achats et Support Logistique](#)

Plusieurs réalisations ont marqué l'année 2018 :

- Mise à niveau du poste transformateur et de la cellule d'alimentation électrique de CDG Capital ;
- Aménagements (Site de repli et de back-up, Terrasse de l'immeuble siège et kitchenette rooftop, Salle de prière, rafraichissement du 3ème étage de CDG Capital, lancement des études techniques concernant les salles informatiques pour les filiales CDG Capital Infrastructures et CDG Capital Private Equity ;
- Mise en place d'un système de Gestion Technique Centralisée ;
- Optimisation des consommations énergétiques ;
- Renégociation des contrats télécom et stabilisation des économies réalisées en 2017;

✓ [Capital Humain](#)

Plusieurs actions ont marqué l'activité de la Direction du Capital Humain durant l'année 2018 tant en matière de développement RH, de formation ou de prestations sociales :

- Automatisation d'un nouveau module relatif à la gestion des prêts destiné à prendre en charge le cycle complet de l'opération, allant de la simulation jusqu'à la formulation de la demande de prêt interne & Externe ;
- Mise en place de mesures et prestations sociales au profit des collaborateurs (conventions avec les Hôtels & résidentiel, les laboratoires d'analyses, la restauration....) et révision à la baisse des taux d'intérêts base pour le calcul de la mensualité du prêt au logement ;
- Constitution du Comité d'Hygiène et de la Sécurité au Travail ;
- Signature d'un contrat de collaboration avec SAHAM Assurance, permettant ainsi aux collaborateurs affiliés, une couverture supplémentaire couvrant les frais liés à l'hospitalisation au Maroc ou à l'étranger ;
- Formations : Réalisation de 48 actions de formations sur l'année 2018 couvrant plusieurs volets :
 - Réalisation des formations en groupe avec le Module 3 du cycle Corporate & Investment banking (CIB) : ALM ; les fondamentaux d'émission des Sukuks et les techniques de titrisation, formation réglementaire de change, Réussir les écrits de la mission d'audit, plan d'évacuation) ;
 - Réalisations des formations certifiantes et diplômantes au profit de 10 collaborateurs ;
 - Formation en e-learning sur la lutte anti-blanchiment pour tous ;
 - Lancement des séances de coaching de développement personnel en milieu professionnel en faveur de 13 Collaborateurs (projet en cours);
- Mise en conformité à la loi n° 09-08 et en relation avec le traitement de « Gestion RH » (Actualisation des engagements de confidentialité et autorisation d'utilisation des données personnelles des intérimaires et stagiaires, préparation du pictogramme (en cours) ;
- Participation de CDG Capital au Forum Horizons Maroc, au Carrefour du Manager (ISCAE), Job Fair (Al Akhawayn) et au Forum EMI-Entreprises ;
- Digitalisation des processus recrutement et formation (projet en cours).

✓ Développement Durable

Le bilan annuel de cette direction couvre les réalisations ci-après :

- Pilotage des études ESS/genre et autres études techniques dans le cadre de l'instruction GCF (projet dessalement) ;
- Signature du contrat AMA (Accréditation Master Agreement) avec le GCF ;
- Finalisation du projet de bilan carbone pour CDG Capital et filiales
- Elaboration de la politique RSE de CDG Capital ;
- Diffusion de la démarche RSE et bilan carbone aux collaborateurs de CDG Capital et filiales ;
- Contribution aux études IDFC (banque de développement & possibilité d'octroi de facilité étude projet par IDFC) ;
- Formation ESS/Genre pour une trentaine de collaborateurs et participation de 4 collaborateurs à une formation approfondie organisée par l'AFD ;
- Lancement d'une étude genre ;
- Adhésion de CDG Capital à l'initiative UNEP FI.

✓ Direction du Marketing et de la Communication (DMC)

- Organisation d'évènements : Convention 2018, journée de la femme, digital day, foor management committee, matinées RSE, événement lancement SUKUK Souverains, Seconde édition de l'Investment Management Forum ;
- Elaboration du baromètre social et présentation des résultats ;
- Gestion de l'opération Mawazine 2018 pour la clientèle CDG Capital et filiales, du trophée Hassan II, organisation des foor clients, et des After Work (Salle des marchés, CDG capital Bourse) ;
- Production de goodies personnalisés pour les collaborateurs (agenda digital et mug personnalisés) et production d'agenda digitaux pour la clientèle à l'occasion de la fin d'année.

1.1.3 FONCTIONS PILOTAGE ET CONTROLE

✓ Gestion Globale des Risques (GGR)

Dans le cadre du renforcement des dispositifs de maîtrise et de contrôle des risques, plusieurs actions ont été déroulées en 2018 couvrant les aspects ci-après :

- Mise en place d'un dispositif de gestions des garanties ;
- Elaboration de la politique Risque de crédit ;
- Lancement du projet refonte du modèle de notation interne ;
- Accompagnement de l'activité de financement ;
- Lancement du projet du suivi des cartographies de risque filiales ;
- Déploiement en cours de la démarche ORSA sur le périmètre dépositaire ;
- Mise en place du nouveau reporting réglementaire risque marché ;
- Elaboration de la méthodologie de provisionnement pour les produits dérivés ;
- Finalisation de la mise à niveau CapVaR ;
- Analyse fine des indicateurs de risques à travers un suivi mensuel du ratio de solvabilité ;
- Lancement du projet de gestion du risque structurel de taux ;
- Mise en place du cadre de gestion des dépassements intraday PIS ;
- Elaboration de la partie Risque du plan stratégique 2019-2023 ;

✓ Organisation et qualité

Plusieurs chantiers ont marqué l'activité de la Direction Organisation et Qualité (DOQ) courant 2018, incluant le lancement du SIME et la poursuite de la maintenance et de la revue du référentiel organisationnel :

- Finalisation de la phase de conception du projet « Système Intégré de Management par l'Excellence pour le Client – SIME » ;
- Accréditation ISAE Type 1 de la Direction Asset Servicing ;
- Montée en version et certification ISO 9001: 2015 du SMQ PIS ;
- Elaboration de la procédure banque « gestion des immobilisations » avec définition des périmètres d'intervention et revue des activités ;
- Revue de la procédure banque « gestion des réclamations » dont les rôles et les responsabilités dans un objectif d'efficacité du dispositif ;
- Modélisation de la procédure « mode dégradé SRBM » ;
- Mise à jour des procédures du Contrôle de Gestion : « élaboration budgétaire », « extensions budgétaires » et « comptabilité analytique ».

✓ Conformité

Les actions engagées courant 2018 s'articulent autour de l'alignement réglementaire à l'échelle du palier CDG Capital et l'actualisation du socle référentiel :

- Conformité réglementaire :
 - FATCA : Finalisation du projet FATCA au niveau de CDG Capital et ses filiales avec l'accompagnement d'un cabinet externe (diagnostic, formalisation de la documentation, formation des collaborateurs) ;
 - Loi 09-08 : Finalisation de la phase II du projet de mise en conformité à la loi 09-08 et déploiement en cours du plan d'actions en interne et auprès de la CNDP ;
- Actualisation des référentiels internes
 - Mise à jour de la politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêt et de la cartographie des conflits d'intérêts
 - Mise à jour de la politique de traitement des réclamations clients
 - Mise à jour du code de déontologie (en cours)
- Formation et sensibilisation des collaborateurs
 - Déploiement d'un cours en ligne sur le dispositif LAB au profit de tous les collaborateurs de la Banque conformément à la réglementation en vigueur
 - Préparation d'un cours en ligne portant sur la déontologie et l'éthique professionnelle, déploiement prévu pour T1/2019
 - Diffusion de la lettre d'actualité réglementaire : lettre d'information sur les principales évolutions réglementaires qui viennent d'entrer en vigueur ou qui sont en cours.

✓ Juridique

Les interventions de la Direction Juridique (DJ) se poursuivent avec l'accompagnement permanent des entités de la Banque en matière d'engagements et d'actes juridiques.

- Accompagnement des métiers dans le cadre des opérations importantes :
- Loi 09/08 : Finalisation de la phase II du projet de mise en conformité de la loi 09-08 : Accompagnement des entités, y compris les filiales, pour la mise en œuvre du plan d'actions issu de la phase I.
- Vie sociale et gouvernance :
 - Pilotage du projet de dématérialisation des instances de Gouvernance de CDG Capital ;
 - Secrétariat du Conseil de CDG Capital ;
 - Accomplissement des formalités légales afférentes à la mise à jour du registre de commerce de CDG Capital ;
 - Accomplissement des formalités légales suite à l'augmentation de capital ;
- Engagements et actes juridiques de CDG Capital : Accompagnement permanent.

✓ [Contrôle Permanent](#)

Le Contrôle Permanent a procédé en 2018 à l'élargissement du périmètre couvert et à la revue des contrôles pour une meilleure efficacité :

- Déploiement du dispositif de contrôle :
 - Elaboration du rapport sur portant sur le Contrôle Interne
 - Achèvement des opérations de contrôle relatives au processus de facturation due l'activité dépositaire et finalisation des opérations de contrôles des comptes de transit et des code opérations.
- Système d'information du Contrôle Permanent : Finalisation du déploiement du SI « I SCOP » sur le périmètre dépositaire ;
- Maintenance du dispositif :
 - Refonte du manuel de contrôle des activités dépositaire « PIS » et certification du dispositif de contrôle y afférent selon la norme ISAE 3402 Type I.
 - Refonte en cours des manuels de contrôle du périmètre bancaire et Direction Financière (en cours).

1.2 Activité des métiers

PNB par métier au 31/12/2018*

Montants en MDH	2 018	2 017	Variation
Global Markets	69	62	11%
Debt and Equity Finance "DEFI"	21	12	71%
CDG Capital Bourse	16	18	-9%
Pôle Corporate & Investment Banking "CIB"	106	92	15%
Direction Portfolio Management "DPM"	86	110	-22%
CDG Capital Gestion	79	100	-21%
Pôle Investment Management "PIM"	165	210	-21%
Asset Servicing	80	84	-5%
Banque Privée	-	-	-
Pôle Investors Services "PIS"	80	84	-5%
CDG Capital Private Equity "CKPE"	10	12	-19%
CDG Capital Infrastructures "CKI"	4	11	-65%
Pôle Alternative Investment "AI"	14	23	-41%
Autres produits	23	79	-71%
PNB Social	278	347	-20%
PNB Agrégé	365	409	-11%

(*) Hors chiffre d'affaires de Maghreb Titrisation

✓ [Corporate and Investment Banking :](#)

Le PNB réalisé par Global Markets se renforce de 11% à 69 MDH, portée principalement par l'appréciation des revenus de change à terme, dans un contexte de faible volatilité des taux sur le marché offrant moins d'opportunités de trading sur le portefeuille titres.

Les activités relevant du périmètre DEFI ont rapporté 21 MDH Pour leur part au titre de l'exercice 2018, tirées par la bonne tenue des commissions de conseil financier.

Enfin, le PNB réalisé par CDG Capital Bourse se contracte de 9% à 16 MDH dans un contexte de baisse volume Normal Action (-15%).

✓ [Investment Management :](#)

La contribution du pôle « Investment Management » au PNB de la banque affiche une baisse de 21% à 165 MDH contre 210 MDH un an auparavant. Cette évolution provient de l'effet conjugué de la révision tarifaire ayant impacté certains dossiers sous mandats et de la baisse de la commission variable issue des fonds gérés par CDG Capital Gestion.

✓ [Investors' Services :](#)

Le PNB lié à l'Asset Servicing se contracte de 5% à 80 MDH en liaison avec l'évolution à la baisse des encours facturables.

✓ [Alternative Investment](#)

Le pôle Alternative Investment s'est vu sa contribution s'infléchir de 41% suite à la baisse des frais de gestion facturés par CDG Capital Private Equity et CDG Capital Infrastructures respectivement de 19% et 65%.

✓ [Autres produits](#)

La rubrique « autres produits » loge les dividendes perçus des filiales de CDG Capital pour 49 MDH contre 89 MDH en 2017, compensés par la marge nette de financement portée par le *Liquidity Pool* à hauteur de -26 MDH.

2 Risques et fonds propres

2.1 Stratégie de gestion des risques

CDG Capital s'inscrit dans une approche de gestion intégrée des risques qu'elle encourt dans le cadre de ses activités. Dans ce sens, la Banque accorde une importance majeure à la mise en œuvre d'un dispositif de gestion des risques efficace, efficient et adapté en permanence. En effet, ledit dispositif fait partie intégrante du fonctionnement général de la banque en se greffant sur l'ensemble des phases stratégiques, décisionnelles, commerciales, opérationnelles et de suivi des activités.

L'approche de gestion des risques de CDG CAPITAL est axée autour des objectifs suivants :

- Accompagner les différents métiers de la banque dans leur développement, par l'optimisation de leur rentabilité au regard des paramètres risques inhérents à leurs activités ;
- Sécuriser l'ensemble des activités de la banque par la mise en œuvre permanente de dispositifs proactifs de mesure et de maîtrise des risques.

2.2 Mode de gouvernance des risques à CDG Capital :

La gestion des risques au sein de CDG Capital s'applique à l'ensemble des activités et revêt une dimension transversale de par l'implication de l'ensemble des collaborateurs dans sa mise en œuvre. Elle est régie dans le respect des recommandations des autorités de supervision et en application des normes professionnelles et des meilleures pratiques en la matière.

La gestion des risques à CDG Capital est assurée à tous les niveaux organisationnels, notamment :

- Le Conseil d'Administration ;
- La Direction Générale ;
- La Direction de Gestion Globale des Risques ;
- Les Comités Spécialisés : Comité d'Audit, Comité de Gestion des Risques, ALCO (Comité ALM), Comité de crédit/Comité des Grands Risques ;
- Les Entités opérationnelles.

A cet effet, CDG Capital a entrepris une série d'actions :

Intégrer la notion de risque dans les processus de prise de décisions business :

- En distillant une culture risque forte dans toute l'organisation via des formations ciblées et continues et des procédures internes ;
- En développant des outils et des méthodes permettant une prise en compte systématique de la composante risque dans la prise de décision business : Octroi d'un crédit, prise ferme « *underwriting* », tarification des transactions, sélection de titres d'investissement, gestion globale de portefeuille ;
- En renforçant la capacité d'analyse des risques crédit et de contrepartie (entreprises, banques, projets, opérations de marché) notamment, par la mise en place d'un système de notation interne des contreparties aligné sur les meilleures pratiques en la matière ;
- En systématisant la prise en compte des risques encourus (réglementaires et modélisés) dans la prise de décision, la compréhension et l'analyse des performances générées.

Focaliser l'attention des collaborateurs sur la réduction du risque opérationnel :

- En recentrant l'attention de l'ensemble des collaborateurs vers une réduction systématique des risques opérationnels au travers d'actions de sensibilisation, de formation ciblée et de renforcement des processus opérationnels.
- En affinant la cartographie des risques à travers l'adoption d'une démarche reflétant de manière plus spécifique la réalité des activités de la banque.
- En développant les mesures nécessaires pour mitiger les différents risques opérationnels encourus et pour assurer la continuité de l'activité.

2.3 Présentation du profil de risque de CDG Capital

La typologie des risques retenue par CDG Capital évolue au rythme du développement de l'activité et des exigences réglementaires. La gestion des risques s'articule autour des principales catégories suivantes :

- Risques de crédit ou de contrepartie ;
- Risque de concentration ;
- Risques de marché ;
- Risque sectoriel ;
- Risque pays ;
- Risques de marché ;
- Risques structurels de taux et de liquidité ;
- Risques opérationnels et Plan de Continuité des Activités.

2.3.1 RISQUES DE CREDIT ET DE CONCENTRATION

✓ Dispositif de gestion du risque de crédit et de suivi des engagements

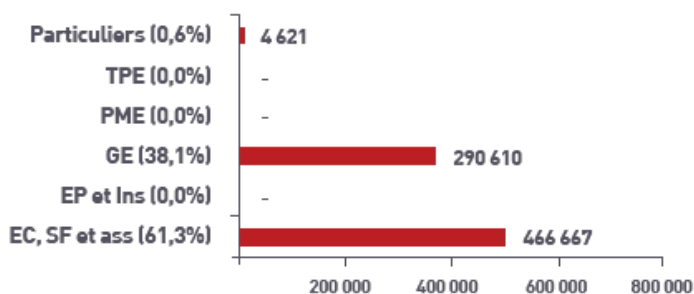
Le dispositif de gestion du risque de crédit repose sur des processus déclinés suivant les segments de contreparties engagées avec la banque :

- Au niveau du segment corporate. Ce processus est décliné comme suit :
 - Un encadrement au niveau du processus d'octroi des engagements. Ce processus repris dans la notice technique de gestion des dossiers d'engagements en sa version de référence, définit le fond de dossier d'engagement comme étant le point de départ de l'analyse des demandes d'engagement. Ce fond de dossier doit être composé de tous les documents nécessaires à la production de l'avis critique de l'entité Risque de Crédit & Suivi des Engagements et de la décision du CdC ou du CGR.
 - Un système de notation interne dédiée par catégorie de contrepartie.
 - Un dispositif de limite d'exposition aligné sur les seuils réglementaires, notamment sur le coefficient maximum de division des risques et calibré en fonction de la notation interne.
 - Un système de délégation de pouvoir par Direction Métier.
 - Un système de revue périodique de portefeuille.
 - Un dispositif de gestion des engagements sensibles (à risques) composé de deux listes de suivi interne : la Weak et la Watch list.

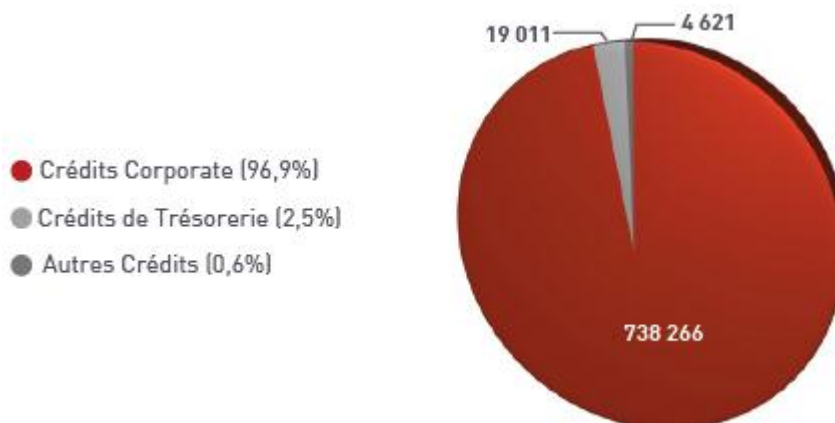
- Au niveau du segment des personnes physiques (PP) : le dispositif de gestion du risque de crédit suit le même processus d'octroi des engagements que celui relatif au marché corporate.
- Au niveau du segment autre que celui relatif au segment corporate et PP : le dispositif de gestion du risque de crédit repose sur le dispositif de limite interne défini pour chaque contrepartie de la banque. Le calibrage des limites repose sur l'appréciation des fondamentaux économiques et financiers de la contrepartie (y compris notation interne) et sur le respect permanent des seuils prudentiels en la matière.

✓ [Structure des engagements portés par CDG Capital au 31/12/2018](#)

La répartition des contreparties de CDG Capital est faite selon une segmentation prudentielle offrant une classification des différents profils de risque. Ci-dessous un aperçu de cette répartition à fin 2018 :



Le portefeuille des crédits de CDG Capital demeure constitué essentiellement de deux types d'engagement (les crédits corporate et les crédits de trésorerie) avec une prédominance structurelle des crédits corporate.



Répartition des engagements « activité de crédit » au 31/12/2018 (en KDH)

✓ [Qualité du Risque Crédit porté par CDG Capital \(rating interne\)](#)

La notation interne joue un rôle principal dans le processus d'octroi du crédit (ou de prise d'engagement) et dans la gestion des risques liés aux positions prises par la banque. Elle constitue un outil d'aide à l'évaluation, à la décision et au suivi du risque de contrepartie.

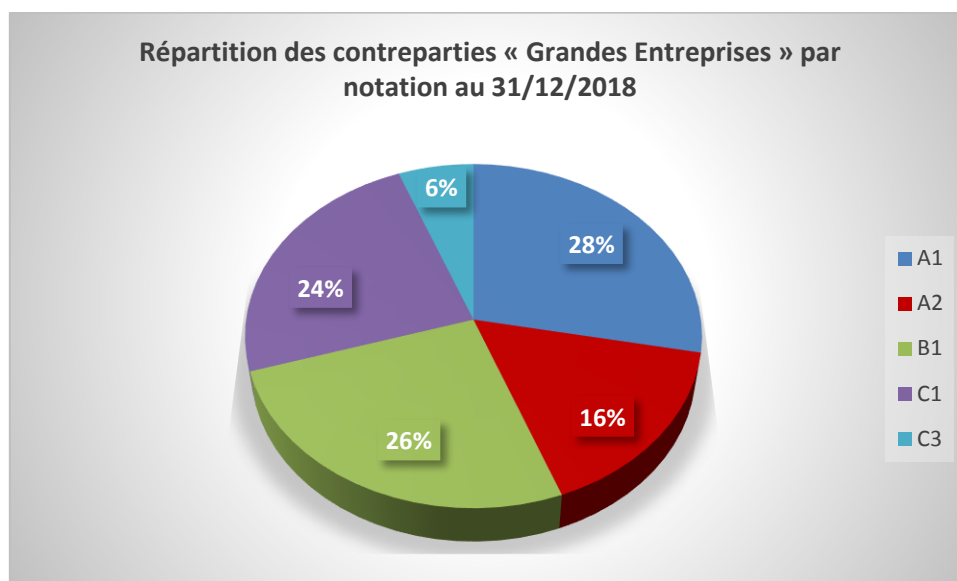
Elle représente l'un des instruments de détection de la dégradation ou de l'amélioration d'un risque lors des revues annuelles de portefeuilles. Elle n'a pas pour objectif de se substituer à une décision de prise d'engagement qui nécessite une analyse approfondie du profil de risque de la contrepartie.

CDG Capital dispose à ce jour de trois systèmes de notation interne :

- Le système de notation propre aux grandes entreprises (GE).
- Le système de notation spécifique aux établissements bancaires.
- Le système de notation propre à la catégorie de contrepartie des financements spécialisés regroupant les financements de projet (FP) et l'immobilier professionnel (IP).

o [Focus sur le profil de notation des grandes entreprises](#)

En incluant les expositions crédit et marché (titres de créances, de propriété et engagement de change), la répartition des engagements de CDG Capital sur les grandes entreprises par profil de notation se présente au 29/12/2018 comme suit :



On note une prédominance des contreparties GE dont la notation est qualifiée « Investment Grade ». Elles correspondent ainsi aux notes internes A1 (28%), A2 (16%) et B1 (26%) représentant 70% des engagements GE portés par CDG Capital à fin décembre 2018.

✓ [Gestion du risque de concentration](#)

CDG Capital s'inscrit dans l'amélioration continue des pratiques de suivi des engagements et de gestion interne du risque de concentration et de son appréhension par les métiers de la banque.

Cette amélioration s'explique par plusieurs actions, dont notamment :

- Le suivi dynamique des limites internes propres aux grandes entreprises, aux établissements bancaires, aux sociétés de financement et aux fonds gérés par les sociétés de gestion.
- La tenue régulière des reportings internes spécifique au risque de crédit et de contrepartie et permettant de disposer en permanence :
 - D'une vision globale du profil d'exposition en risque de crédit/contrepartie de la banque et de son évolution.
 - D'un outil de pilotage du risque de concentration conformément aux limites internes et réglementaires fixées par la nouvelle circulaire de Bank Al-Maghrib relative au CMDR.

Par ailleurs, le Comité de Crédit tient compte du risque de concentration dans son examen des différents dossiers d'engagement. Il valide également les dispositifs de limites internes sur les contreparties et examine les demandes de leur dépassement.

✓ Gestion du risque de contrepartie sur les opérations de marché

Aussi, CDG Capital accorde une importance particulière au suivi de son exposition au risque de contrepartie dans le cadre des opérations de marché afin de minimiser ses pertes en cas de défaillance. Des limites internes et d'autorisation sont définies pour toutes les contreparties (banques, autres institutions financières, entreprises et organismes publiques) de la banque et sont annuellement mises à jour. Leur calibrage dépend essentiellement de la qualité de risque de crédit des contreparties, de leur notation interne/externe et des limites de concentration réglementaires dictées par Bank Al Maghrib.

2.3.2 RISQUES DE MARCHÉ :

La gestion des risques de marché est assurée à quatre niveaux hiérarchiquement indépendants :

- Le Front Office SDM : tout en cherchant à réaliser les objectifs de performance fixés, il constitue le premier niveau de gestion des risques liés aux opérations et positions qu'il gère. Il est notamment responsable de la déclinaison des stratégies de placement et du respect des limites internes validées ;
- Le Middle Office : s'assure quotidiennement de la régularité des opérations et du respect des limites d'exposition et intuitu personae fixées ;
- La DGGR : chargée d'une part de fixer et de mettre à jour les limites internes d'activité, et d'autre part de détecter, d'analyser et de suivre les différentes positions de la banque en matière de taux et de devises puis de rationaliser ses positions par des autorisations formalisées. Elle édite dans ce sens un reporting adressé à la Direction Générale ;
- La Direction Audit Interne : qui réalise des analyses critiques et indépendantes de la qualité du dispositif, soit dans le cadre des missions d'audit ou ponctuellement à la demande de la Direction Générale ou du Comité d'Audit.

La gestion et le suivi des risques de marché ont été renforcés par la mise en place d'une approche avancée VaR homologuée par Bank Al-Maghrib. La mise en place par CDG Capital d'un modèle interne des risques de marché a été motivée principalement par la volonté de renforcer les outils d'encadrement et de mesure des risques de marché et d'assurer l'alignement des dispositifs de gestion de risques de marché aux meilleures pratiques en la matière

En complément des différents dispositifs en vigueur, CDG Capital dispose d'un système de limites internes des positions et des opérations de la Salle des Marchés. Son objectif est d'assurer la maîtrise des risques de marché encourus.

○ **Modèle interne du risque de marché**

L'exposition de CDG Capital aux risques de marché est gérée à travers un ensemble d'indicateurs qui font l'objet d'un suivi permanent et qui sont intégrés dans la gestion opérationnelle des risques de marché au quotidien.

L'élément central du dispositif de contrôle des risques de marché est la *Value at Risk* (VaR). Développé depuis fin 2010, le modèle interne de VaR est homologué par BAM pour le calcul des fonds propres réglementaires et pilotage des risques de marché depuis mars 2013.

La mise en place du modèle interne des risques de marché a permis de doter la banque d'un véritable outil de pilotage et d'aide à la décision qui couvre l'essentiel des activités de marché. L'indicateur VaR a été intégré dans la gestion opérationnelle des risques de marché à travers l'analyse de son évolution quotidienne, la fixation et le suivi de limites de VaR ainsi qu'un reporting hebdomadaire adressé à la Direction Générale et aux opérateurs de la Salle des Marchés. De surcroît, le modèle permet la réalisation de simulations dans le cadre du pilotage global du profil de risque de marché et du développement stratégique de l'activité.

○ **Dispositif des limites internes**

L'évaluation des risques de marché repose sur la combinaison de plusieurs types d'indicateurs de mesure formalisés dans le dispositif de limites internes (DLI) validé par la Direction Générale, donnant lieu à un encadrement par des limites :

- Encours des portefeuilles ;
- VaR (globale et par portefeuille) ;
- Encours par émetteur (Corporate, Banques, Institutionnels et OPCVM) ;
- Limites réglementaires de change ;
- Limites par opérateur.

Le suivi des limites fait l'objet d'un état quotidien de la consommation des limites d'encours, de concentration des émetteurs, de VaR et de sensibilité aux taux d'intérêt adressé à la DGGR et aux responsables des lignes-métiers.

En outre, un flash hebdomadaire est communiqué à la Direction Générale illustrant les expositions aux risques de marché ainsi que les résultats dégagés par activité.

Enfin, un reporting trimestriel plus exhaustif, établi par le Middle Office et validé par la DGGR récapitule l'utilisation des limites notifiées à chaque activité et fait état des éventuels dépassements enregistrés.

La gestion des dépassements est régie par une procédure interne qui fixe les modalités à observer ainsi que la démarche à suivre pour l'obtention d'une autorisation de dépassement de limites.

La mise à jour des limites internes est cadrée par une procédure interne décrivant la méthodologie et la démarche suivies pour la révision, la mise en place ou la suppression d'une limite. Ainsi, la revue du dispositif intervient à une fréquence annuelle ou à la demande de la Direction Générale, du Front Office ou de l'entité chargée de la gestion des risques.

○ **Dispositif de stress test et adéquation des fonds propres**

Les simulations de scénarios de crise consistent à appliquer des combinaisons de chocs extrêmes aux paramètres de marché dans le but de mesurer l'impact de conditions particulièrement défavorables sur le portefeuille de négociation de la banque.

Le dispositif de stress test constitue un complément au calcul de VaR et les résultats sont un facteur clé dans l'évaluation du niveau des exigences en fonds propres et de l'adéquation de ces derniers compte tenu de l'exposition de la banque aux risques de marché.

Calculés dans l'outil interne de VaR de CDG Capital, les stress tests visent à estimer la perte résultant d'une évolution défavorable des paramètres de marché. Ceci s'appuie sur des scénarios historiques, des scénarios théoriques ou hypothétiques ainsi que des scénarios adverses :

- Les **stress historiques** consistent à reproduire des ensembles de variations de paramètres de marché observées sur des périodes de crises passées, afin de simuler ex-post les ordres

de grandeurs des variations de résultat enregistrés. Si ces jeux de stress n'ont aucun pouvoir prédictif, ils permettent de juger de l'exposition du périmètre à des scénariis connus.

- Les **stress hypothétiques** consistent à simuler des variations de paramètres de marché sur l'ensemble des activités, en s'appuyant sur des hypothèses plausibles de réaction d'un marché par rapport à un autre, en fonction de la nature d'un choc initial. La détermination des chocs est le fruit d'un travail de réflexion et de collaboration avec le front office et les gestionnaires de portefeuilles. Ces scénarios peuvent être définis en fonction de critères économiques, de considérations socio-politiques ou autres.
- Les **stress adverses** ont pour objectif de détecter les situations les plus défavorables pour la banque sur la base des caractéristiques de son portefeuille. Il s'agit de mettre en exergue les vulnérabilités des portefeuilles de CDG Capital parallèlement aux capacités de réaction ou d'ajustement dont elle dispose afin de permettre une prise de décision optimale.

Les différents scénariis de stress tests font l'objet de révisions régulières et leurs mises à jour sont validées dans le cadre du Comité de Gestion de Risques.

En outre, CDG Capital a engagé un chantier permettant de mesurer l'adéquation des fonds propres compte tenu du niveau de risque encouru dans le cadre des activités de marché de la banque. L'objectif étant de mesurer l'impact des scénarios de stress tests et d'identifier les actions à mettre en œuvre pour faire face aux pertes y afférentes afin de maintenir la solvabilité de la banque à des niveaux acceptables.

2.3.3 RISQUES STRUCTURELS DE TAUX ET DE LIQUIDITE

La gestion des risques structurels au sein de CDG Capital constitue une composante transverse qui concerne l'ensemble des activités de la banque, à travers une analyse permanente de la structure du bilan et des profils du risque de taux et de liquidité.

Dans ce sens, le dispositif de gestion des risques structurels, validé par les instances de gouvernance de la Banque, s'inscrit dans le cadre des normes professionnelles et réglementaires, des règles définies par le comité de Bâle ainsi que les recommandations de l'autorité de supervision bancaire.

De ce fait, la gestion du risque structurel de taux repose essentiellement sur l'analyse de la structure du bilan et du hors bilan par nature de taux (taux fixe/ taux variable), et vise la réduction du degré d'exposition aux variations du taux d'intérêt au vue de maîtriser la sensibilité sur le résultat prévisionnel et les fonds propres de la banque.

Le risque de taux d'intérêt se définit comme étant le risque que la situation financière de la banque se dégrade suite à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

A fin décembre 2018, les résultats de scénarios de stress, font ressortir qu'une variation à la hausse de 200 points de base impliquerait une appréciation de 1% du PNB prévisionnel sur un horizon de 12 mois et une perte de 2% des fonds propres prudentiels sur un horizon de 20 ans.

Pour sa part, le suivi et le pilotage du risque de liquidité est effectué sur la base de deux approches : une approche à court terme via la mesure du ratio de liquidité à court terme stressé, à savoir le Liquidity Coverage Ratio (LCR) et une approche globale basée sur un matching de la nature et des maturités des ressources avec celles des placements de CDG Capital.

L'approche à court terme consiste en un suivi permanent du respect du coefficient réglementaire de liquidité. Ce coefficient constitue, outre son caractère réglementaire, un moyen de mesure de l'adéquation entre les actifs liquides de haute qualité et les ressources exigibles à vue et/ou à court

terme. Ce suivi est complété par des scénarios stress test visant à évaluer la capacité de la trésorerie rapidement mobilisable de la banque à couvrir des sorties massives de liquidités.

CDG Capital a assuré le respect permanent de la limite réglementaire du LCR, avec une moyenne sur l'année 2018 de 206% et un LCR à fin décembre 2018 de 140%.

L'approche globale, quant à elle, repose sur la détermination des impasses de liquidité à travers deux approches d'évaluation (impasse statiques et impasse dynamiques) et sur l'analyse de la structure du bilan. Elle assure ainsi une vision globale sur le profil de liquidité de CDG Capital et permet l'adéquation de la structure des ressources (nature et maturités) à celle des placements. CDG Capital dispose d'un système de limites internes dont la fonction est d'assurer en permanence sa capacité de se prémunir contre les crises de liquidités.

Le comité Asset and Liabilities Committee (ALCO) constitue l'occasion de présenter au management de la banque la synthèse de l'examen régulier du profil de taux et de liquidité de la banque, l'analyse de l'évolution du ratio de liquidité et les résultats des stress test appliqués.

2.3.4 RISQUES OPERATIONNELS

Au cours des dernières années, CDG Capital a développé des processus, des outils de gestion et une infrastructure de contrôle pour renforcer la maîtrise et le pilotage des risques opérationnels dans l'ensemble de ces métiers. Ces dispositifs comprennent, entre autres, des procédures générales et spécifiques, une surveillance permanente, des plans de continuité d'activité, des Comités nouveaux produits et des comités dédiés à la surveillance et la gestion de risques opérationnels.

CDG Capital dispose d'un manuel de procédures qui définit les processus opérationnels des différents segments de ses activités. Ces procédures prévoient des règles de gestion, de contrôle et de séparation de fonction. Elles reposent aussi sur un système de délégation de signature qui permet une définition des responsabilités et une meilleure gestion des « back-up ».

Cette organisation a collaboré, à la mise en place de cartographie des risques par lignes métier qui permet d'identifier, d'évaluer et de contrôler l'ensemble des risques opérationnels.

- **Sécurité de l'information**

L'information et plus particulièrement les données numériques constituent une des matières premières principales des activités d'une banque. La dématérialisation quasi achevée, le besoin de rapidité des opérations et leur automatisation toujours plus poussée, renforcent continûment le besoin de maîtrise du risque relatif à la sécurité de l'information.

CDG Capital dispose d'un Système d'Information (SI) organisé de façon à satisfaire les besoins des pôles métiers dans les meilleures conditions techniques et opérationnelles. On classe les applications en trois catégories :

- Cœur de métier (critique pour l'activité de CDG Capital) ;
- Verticale (SI dédié à une direction de CDG Capital) ;
- Horizontale (Transverse aux directions de CDG Capital).
- La sécurité informatique se traduit à travers 2 principaux axes :
- Sécurité réseau ;
- Sécurité opérationnelle et veille de sécurité.

- **La surveillance des pertes internes**

La collecte des pertes internes (mais également des gains et des quasi-pertes) concerne l'ensemble des métiers de CDG Capital, depuis 20012. Ce processus a permis aux opérationnels : - de définir et mettre en œuvre les actions correctrices appropriées (évolution des activités ou des processus, renforcement des contrôles, etc.) ; - de s'approprier de nouveaux concepts et outils de gestion des risques opérationnels ; - d'acquérir une meilleure connaissance de leurs zones de risques ; - de mieux diffuser une culture du risque opérationnel au sein de la banque et de ces filiales.

2.3.5 PLAN DE CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ (PCA)

Les dispositifs de gestion de crise et de continuité d'activité visent à minimiser autant que possible les impacts d'éventuels sinistres sur les clients, le personnel ou les infrastructures, et donc à préserver la réputation de CDG CAPITAL, l'image de ses produits et sa solidité financière. Ils répondent également à une obligation réglementaire. La démarche de mise en place et d'optimisation des dispositifs de continuité d'activité de toute entité de la banque s'appuie sur une méthodologie conforme aux standards. Elle consiste principalement à identifier les menaces qui pèsent sur l'entreprise et leurs effets possibles, à mettre en place une capacité de réponse efficace à divers scénarii de crise.

A ce titre CDG Capital a initié depuis début 2009 la mise en place de son Plan de Continuité d'Activité (y compris la composante Plan de Secours Informatique), afin de se prémunir face à l'éventuelle survenance d'une menace de nature à perturber significativement le bon déroulement de son activité.

2.4 Fonds propres et profil de solvabilité

Les modalités de détermination des fonds propres prudentiels de CDG Capital sont fixées par les dispositions de la circulaire N° 14/G/2013 de Bank Al-Maghrib relative aux fonds propres des établissements de crédit.

A fin décembre 2018, les fonds propres prudentiels de CDG Capital sur base sociale et consolidée sont composés principalement (99%) des fonds propres de catégorie 1.

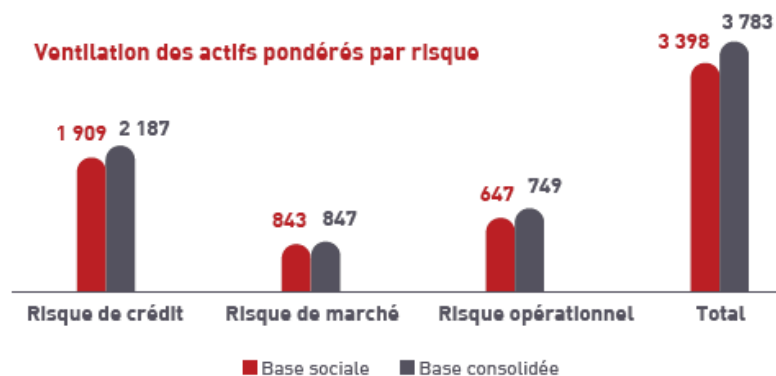
A fin décembre 2018, les fonds propres de catégorie 1 sur base consolidée (FPC1) s'élèvent à 815 MDH. Le total des fonds propres prudentiels consolidés (FPP) ressort à 837 MDH.

Les fonds propres prudentiels sur base sociale s'établissent à 754 MDH, et continuent d'assurer un coussin confortable en vue du maintien d'un bon profil de solvabilité.

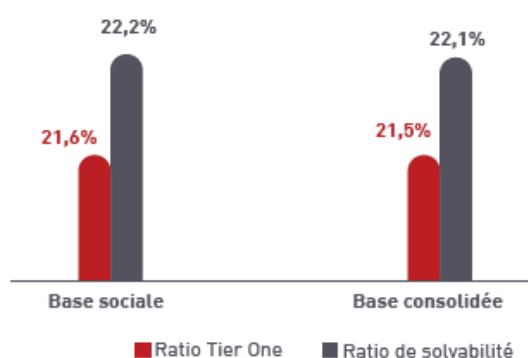
L'exigence en fonds propres globale de CDG Capital couvre les risques de crédit, de marché et opérationnel, et elle est déterminée selon les approches suivantes :

- Approche avancée au titre des risques de marché conformément aux dispositions de la circulaire N° 08/G/2010. CDG Capital procède au calcul de l'exigence marché via son modèle interne de Value at Risk homologué par Bank Al Maghrib en 2013 ;
- Approche Standard au titre des risques de crédit conformément aux dispositions de la circulaire N° 26/G/2006 ;
- Approche Indicateurs de base au titre des risques opérationnels conformément aux dispositions de la circulaire N° 26/G/2006.

Le graphe ci-dessous présente la ventilation des actifs pondérés à fin décembre 2018 sur base sociale et consolidée :



A fin décembre 2018, le ratio de solvabilité sur la base sociale est pratiquement au même niveau que sur la base consolidée :



CDG Capital possède ainsi un excellent profil de solvabilité et une marge significative de prise de risque.

2.5 Système de contrôle permanent

Le groupe s'est doté d'un système de contrôle interne intégré dont le renforcement continu est au cœur de ses préoccupations. Ce système se base sur les règles de bonne gouvernance, une séparation stricte entre les tâches opérationnelles et les activités de contrôle, un cadrage des responsabilités et une traçabilité intégrale.

Dans ce cadre, le groupe a édifié une culture de contrôle interne autour d'un environnement de travail sécurisé et propice au développement durable. Ce dernier est régi par la charte de contrôle interne du groupe et décliné sur le plan opérationnel entre autres par le dispositif et la procédure de contrôle permanent. L'ensemble des activités de CDG Capital s'inscrivent dans le cadre d'un système de contrôle à fréquences régulières adaptées à la cotation des risques opérationnels, et ayant pour objectifs de s'assurer que l'ensemble des activités de la banque sont contrôlées et que l'ensemble des risques sont surveillés de façon permanente.

Le contrôle permanent au sein du groupe est mis en œuvre à tous les niveaux organisationnels impliquant ainsi la vigilance de l'ensemble des collaborateurs. Il est matérialisé et déployé à travers des répertoires de contrôle couvrant l'ensemble des activités, des plans de supervision et de communication et des restitutions consolidées permettant de tirer des enseignements pertinents et de mettre en place les actions nécessaires. Ses composantes permettent, en effet, de détecter et de régulariser en temps opportun toutes anomalies pouvant survenir courant l'exercice des activités de manière à prévenir tout incident éventuel.

Le système de contrôle permanent est aussi en évolution continue en termes de ressources humaines, techniques et logistiques adaptées au développement des activités, aux exigences réglementaires et aux ambitions de la banque de pérenniser un atmosphère de confiance et de bonnes pratiques en interne et vis-à-vis des clients.

3 Commentaires sur les comptes au 31 décembre 2018

3.1 Résultats et indicateurs consolidés au 31 décembre 2018

Le périmètre de consolidation comprend (y compris CDG Capital) six sociétés consolidées en intégration globale. Les filiales de CDG Capital sont principalement des sociétés de gestion de fonds et une société d'intermédiation boursière.

Selon notre appréciation, aucune filiale ne présente de risques spécifiques de nature à influencer l'activité et la situation financière du groupe.

L'évolution des principaux indicateurs consolidés se présente comme suit :

En MDH	31/12/2018	31/12/2017	Var
PRODUIT NET BANCAIRE	315	388	-19%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	104	186	-44%
RESULTAT D'EXPLOITATION	101	187	-46.2%
RESULTAT AVANT IMPÔT	101	187	-46.3%
RESULTAT NET	65	122	-46.5%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	65	122	-46.5%
Résultat de base par action (<i>en dirhams</i>)*	10.36	24.38	ns
Résultat dilué par action (<i>en dirhams</i>)*	10.36	24.38	ns

(*) Le nombre d'action formant le capital de CDG Capital est passé de 5 millions en 2017 à 6.3 millions actions à fin 2018 suite à l'augmentation de capital réalisée à hauteur de 130 MDH.

Le PNB consolidé affiche une baisse de 19% à 315 MDH contre 388 MDH une année auparavant (-73 MDH). Cette évolution intègre pour l'essentiel :

- La baisse de 36 MDH de la contribution de CDG Capital au PNB consolidé, provenant majoritairement d'une contraction des commissions sur les activités de gestion et de conservation d'actifs ;
- La baisse de 32 MDH de la contribution de CDG CAPITAL Gestion induite par la baisse des frais de gestion facturés ;
- La baisse de 4 MDH de la contribution de CDG CAPITAL Infrastructures induite par l'arrivée à échéance de certains mandats de gestion.

CDG Capital demeure le principal contributeur au PNB du palier avec une part de 71%, suivie de CDG Capital Gestion à hauteur de 20%.

Pour leur part, les charges générales d'exploitation (hors amortissements), composées principalement de frais de personnel et de charges externes, évoluent dans l'ensemble de 4.2 % à 196.2 MDH contre 188.3 MDH en 2017.

Dans ces conditions, le RBE s'inscrit en baisse de 44% à 104 MDH comparés à 186 MDH une année auparavant.

Tenant compte d'un coût de risque de 3 MDH et d'une charge d'impôt de 35.4 MDH, le Résultat Net Consolidé du palier baisse de 46.5% à 65.2 MDH à fin décembre 2018. Une évolution qui reflète principalement la baisse des contributions de CDG capital et de CDG Capital Gestion à hauteur respectivement 32 MDH et 20 MDH.

3.2 Résultats et indicateurs sociaux au 31 décembre 2018

✓ Compte de Résultat

CDG Capital clôturé l'exercice 2018 avec un résultat net de 83.5 MDH, en baisse de 26% comparativement à l'exercice précédent, lequel était exceptionnel en termes de dividendes remontés par les filiales (89.6 MDH de dividendes en 2017 vs 49.1 MDH en 2018).

La synthèse du compte d'exploitation se présente comme suit :

en MDH	2018	2017	Var
Marge d'intérêts	(50,8)	(9,9)	(40,8)
Commissions nettes	177,2	202,1	(24,8)
Résultat des activités de marché	107,8	68,4	39,4
Divers produits nets bancaires	43,9	86,5	(42,7)
PRODUIT NET BANCAIRE	278,1	347,1	(69,0)
Produits nets non bancaires	1,3	1,1	0,2
Charges générales d'exploitation	(157,3)	(148,2)	(9,1)
RBE	122,1	200,0	(120,5)
Coût du risque	(10,2)	(4,4)	(5,8)
RESULTAT COURANT	111,9	195,6	(204,2)
Impôt sur les résultats	(28,5)	(41,8)	13,3
RESULTAT NET	83,5	112,8	(29,3)

Produit net bancaire

Le Produit net bancaire (PNB) s'est inscrit en baisse de près de 20% à 278.1 MDH contre 347.1 MDH une année auparavant. Cette évolution intègre toutefois des contributions contrastées par source de revenus.

- *Marge sur intérêts* : l'évolution de la marge nette d'intérêt reflète pour l'essentiel la hausse de la charge de refinancement, induite par l'accroissement des besoins de financement de la banque dans un contexte contraignant en termes de liquidité sur le marché monétaire.
- *Marge sur commissions* : contraction dans l'ensemble de 26 MDH due principalement à l'impact de la révision tarifaire des frais de gestion relatifs à des fonds dédiés.
- *Revenus des activités de marché* : Bonne tenue des opérations de marché, portée principalement par l'évolution des encours titres de créance générateur de coupons, de même que l'appréciation de l'activité de change à terme .
- *Divers produits nets bancaires* : Ce poste loge essentiellement les dividendes perçus, lesquels sont passés de 89.6 MDH en 2017 à 49 MDH en 2018 (- 41 MDH), corrélativement à la baisse des résultats des principales filiales contributrices.

Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation, lesquelles sont composées principalement de frais de personnel et de charges externes pour respectivement 59% et 27%, affichent dans l'ensemble une progression de **6.1%** (+9 MDH) à **157.3 MDH**.

Coût du risque

Les dotations nettes des reprises de provisions se sont élevées à 10 MDH correspondant à des dotations aux provisions pour 41.5 MDH atténuées des reprises à hauteur de 28.3 MDH.

Résultat net

En définitive, le Résultat Net de CDG Capital ressort à 83.5 MDH, tenant compte d'une charge d'impôt de 28.5 MDH.

✓ Structure bilancielle de CDG Capital

Le total bilan de la banque diminue de 7% à 9.7 GDH à décembre 2018 et demeure structurellement composé majoritairement de titres à l'Actif à hauteur de 72% et de ressources marchés (repo clientèle compris) pour 44% du Passif.

A l'Actif, cette évolution résulte de variations contrastées sur les différents emplois :

ACTIF (en MDH)	déc.-18	déc.-17
Trésorerie	275	287
Créances interbancaires	728	556
Créances sur la clientèle	362	386
Titres de transaction & de placement	6 331	7 299
Autres actifs	876	708
Titres de participation	205	205
Immobilisations	71	70
TOTAL ACTIF	8 847	9 511

Au passif, l'évolution des ressources met en évidence une exposition sur les financements interbancaires de 3.119 MDH, en hausse de 8% par rapport à fin 2017, en compensation partielle de la baisse constatée sur les dépôts clientèle (-36%) et les certificats de dépôt émis (-13%) :

PASSIF (en MDH)	déc.-18	déc.-17
Dettes interbancaires	3 119	2 067
Dépôts clientèle	2 194	3 403
Titres de créance émis	1 308	1 503
Autres passifs	1 031	1 340
Provisions pour risques et charges	36	23
Capitaux propres	1 159	1 176
dont Résultat net	83	154
TOTAL PASSIF	8 847	9 511

✓ Engagements hors-bilan

L'évolution des engagements donnés et reçus se présente comme suit (en MDH) :

Hors-bilan	déc.-18	déc.-17
Engagements donnés	2 589	2 128
Engagements reçus	510	510

A fin décembre 2018, les engagements donnés sont constitués pour l'essentiel de garanties de capital à hauteur de 1.239 MDH (contre 1.339 MDH à fin 2017) et de titres à livrer pour 1.221 MDH (contre 731 MDH à fin 2017).

Au même titre que l'exercice précédent, les engagements reçus logent principalement une ligne de financement stand-by pour 500 MDH.

3.3 Informations sur les dettes fournisseurs

Conformément aux dispositions de la loi 32-10 relative aux délais de paiement, nous portons à votre connaissance la décomposition par échéance des dettes fournisseurs au 31 décembre 2018 (en milliers de dirhams) :

Date d'arrêté	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
	A+B+C+D+E	(A)	(B) Dettes échues de moins 30 jours	(C) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(D) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(E) Dettes échues de plus de 90 jours
31/12/2016	4 522	491	1 728	-	11	2 292
31/12/2017	4 204	-	2 003	-	1	2 200
31/12/2018	3 343	-	235	280	90	2 738

Au moment de la clôture des comptes, aucune notification, ni aucun risque de pénalité n'a été recensé par CDG Capital.

4 Dispositions relatives aux conventions réglementées

Le Conseil, prend acte et autorise à l'unanimité, l'ensemble des conventions visées par l'article 56 de la Loi n° 17-95 relatives aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par la loi 20-05 et la loi n° 78-12, intervenues pendant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

5 Résolutions à présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle

Première résolution

Les actionnaires étant tous présents ratifient la convocation qui leur a été faite et donnent décharge au Président du Conseil d'Administration pour toutes les formalités accomplies à cette fin.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

- La lecture du rapport de gestion du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- La lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice,

Les approuve expressément et approuve également les comptes dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net de 83.459.929,61 dirhams et un total bilan de 8.846.910.135,28 dirhams ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux administrateurs quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Troisième résolution

3.1 L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 et suivants de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle qu'amendée par la loi 20-05 et la loi n° 78-12, approuve les conclusions dudit rapport.

3.2. L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi 17-95, telle qu'amendée, approuve les opérations ainsi que les conventions conclues ou exécutées au cours de l'exercice 2018 qui y sont mentionnées et listées, ci-après :

3.2.1. Convention de prestation de services conclue entre CDG Capital et CDG Capital Infrastructures

- Objet de la Convention : Affectation d'une ressource pour la réalisation d'un projet au profit de CDG Capital ;
- Coût de la prestation : 455.000,00 dirhams majoré des frais de déplacement, de formation et de téléphone ainsi que de 50% du montant de la rémunération variable annuelle ;
- Prise d'effet de la Convention : 03/05/2018.

3.2.2. Convention de mise à disposition de bureaux conclue entre CDG Capital et CDG Capital Gestion

- Objet de la Convention : Mise à disposition de deux bureaux au profit de CDG Capital Gestion dans l'annexe Casablanca ;
- Loyer annuel : 124.243,38 DHS;
- Date de conclusion de la Convention : 18/06/2018.

3.2.3. Convention relative à la mise en place de la solution de gestion dématérialisée des supports des instances de gouvernance du Groupe CDG conclue entre CDG, CDG Capital, CGI, CDG Développement, Madaef et Medz

- Objet de la Convention : mise en place de solution "DILITRUST EXEC" de gestion dématérialisée des supports des instances de gouvernance ;
 - Coût de la prestation : 59.827 Euros annuellement ;
 - Date de conclusion de la Convention : 26/02/2018.
- 3.2.4. Convention de mise en place d'une avance compte courant d'associé conclue entre CDG Capital et CDG Capital Infrastructures
- Objet de la Convention : Conversion de dividendes en Comptes Courants ;
 - Montant des CCA : 5.000.000 DHS ;
 - Date de conclusion de la Convention : 02/04/2018.
- 3.2.5. Contrat de partenariat conclu entre CDG Capital, CIH Bank et NOVEC
- Objet de la Convention : Sponsoring de la 3^{ème} édition des rencontres africaines de l'efficacité énergétique ;
 - Quotepart CDG Capital : 50.000 DHS / Budget global de 150.000 DHS ;
 - Date de conclusion de la Convention : 09/03/2018.
- 3.2.6. Convention cadre de comptes courants d'actionnaires entre CDG Capital, Régime Collectif d'Allocation de Retraites, CDG et SAI M'DIQ
- Objet de la Convention : Détermination des termes et conditions auxquelles les Avances sont consenties par les Prêteurs à l'Emprunteur ;
 - Montant total des Avances : 754.445.294 dirhams hors taxes ;
 - Quotepart de CDG Capital : 54.648.469 dirhams hors taxes ;
 - Prise d'effet de la Convention : 12/06/2018.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la proposition du Conseil d'Administration concernant l'affectation du résultat de l'exercice 2018 s'élevant à 83.459.929,61 dirhams comme suit :

Bénéfice de l'exercice	83 459 929,61
Réserve légale	-
Nouveau solde à répartir	83 459 929,61
Report à nouveau des exercices antérieurs	255.958.570,36
Bénéfice distribuable	339.418.499,97
Dividendes à distribuer	230.000.000,00
Réserve facultative	-
Report à nouveau	109 418 499,97

L'Assemblée Générale décide de fixer le dividende au titre de l'exercice 2018 à 36,51 (trente-six dirhams et cinquante un centimes) par action libérée en totalité et de mettre en paiement en numéraire le dividende au titre de l'exercice précité, au plus tard le 30 septembre 2018.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale constatant que le mandat de l'administrateur Monsieur Yassine Abderrazik HADDAOUI, est arrivé à son terme, décide de le renouveler pour une période de 6 années, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2024.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire rappelle que les membres composant le Conseil d'administration de CDG Capital sont les suivants :

- Monsieur Abdellatif Zaghoun, Président ;
- Madame Latifa Echihabi ;
- Monsieur Yassine Abderrazik Haddaoui ;
- Caisse de Dépôt et de Gestion, représentée par Monsieur Mustapha Lahboubi ;
- Monsieur Hamid Tawfiki ;
- Monsieur Khalid El Hattab ;
- Monsieur Nouaman Al Aissami.

Septième résolution

Les mandats respectifs de « Fidaroc Grant Thornton » et de « Mazars Audit et Conseil », commissaires aux comptes, arrivant à expiration, l'Assemblée générale décide de renouveler le mandat du cabinet Mazars Audit et Conseil, commissaire aux comptes, sis à Casablanca, 101 Boulevard Abdelmoumen et de reporter la décision de nommer le cabinet « Deloitte Audit» à une assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement qui se tiendra dès la réception de l'approbation par Bank Al-Maghrib de cette désignation (cf. art. 1^{er} de la circulaire de Bank Al-Maghrib n° C 6/W/2017 du 24 juillet 2017).

M. Abdou DIOP représentant le cabinet Mazars Audit et Conseil, commissaire aux comptes a fait connaître par avance à la Société qu'il accepterait ce mandat.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir les formalités prescrites par la loi.»